

## L'association Valentin Haüy mobilise les candidats aux municipales 2026

### Pour des communes pleinement inclusives envers les personnes aveugles ou malvoyantes

À l'approche des **élections municipales en mars 2026**, l'association Valentin Haüy lance sa **Charte d'engagement envers les personnes déficientes visuelles**, un document de **12 recommandations destiné aux futurs candidats et élus locaux**. Cette Charte a pour objectif de favoriser l'égalité d'accès à l'information, à la culture, aux transports, au sport et à la vie citoyenne pour les près de 2 millions de personnes vivant avec une déficience visuelle en France, dont 80 % ont plus de 60 ans. Avec le vieillissement démographique, le nombre de personnes concernées est appelé à augmenter. Il est donc indispensable d'anticiper ces évolutions et **d'agir dès maintenant pour rendre notre société réellement accessible aux personnes aveugles ou malvoyantes**.

---

De la mise en accessibilité des sites internet municipaux à la formation des agents, en passant par la création d'un référent handicap et la sécurisation de la voirie, la Charte propose **12 actions simples et concrètes** que tout candidat peut s'engager à mettre en œuvre au service d'une **ville inclusive pour tous**. Chaque action est présentée sous forme de fiche, qui comprend un constat, une analyse de la situation, un rappel de la loi, ainsi qu'une proposition d'engagement concret de la part du candidat.

Parmi ces engagements :

- Rendre accessibles les supports de campagne et les sites municipaux ;
- Créer un poste de référent handicap et inclusion au sein de la mairie ;
- Sécuriser les traversées piétonnes avec feux sonores et bandes podotactiles ;
- Former les agents municipaux à l'accueil des personnes en situation de handicap ;
- Favoriser la culture, le sport et la lecture adaptés pour les personnes aveugles et malvoyantes.

*« Rendre nos villes accessibles, c'est garantir à chacun le droit fondamental de participer pleinement à la vie publique. Les élections municipales sont un moment clé*

*pour que les communes s'engagent concrètement dans cette voie », souligne l'association Valentin Haüy.*

**Les comités locaux de l'association Valentin Haüy se mobilisent dès maintenant en rencontrant les candidats et en leur proposant de **signer la Charte, symbole d'un engagement concret pour une société plus inclusive.****

*« Chaque signature est un pas de plus vers une commune où l'autonomie, la sécurité et la participation citoyenne des personnes aveugles et malvoyantes deviennent une réalité », rappelle l'association Valentin Haüy.*

L'association Valentin Haüy invite l'ensemble des candidats aux municipales à découvrir la Charte et à la signer dès maintenant, affirmant ainsi leur volonté de **construire des villes accessibles à tous.**

La Charte est disponible [ICI](#).

---

## **Contact presse**

Ankré | Merryl Marcout : [merryl.marcout@ankre.fr](mailto:merryl.marcout@ankre.fr) | 06 11 19 45 33

## **À propos de l'association Valentin Haüy**

L'association Valentin Haüy (prononcez « A-U-I ») a été créée en 1889 par Maurice de La Sizeranne et reconnue d'utilité publique en 1891. Elle soutient et accompagne depuis plus de 135 ans les personnes déficientes visuelles pour leur permettre de gagner en autonomie. Elle s'appuie sur 18 établissements médico-sociaux, plus de 130 implantations locales et sur près de 3 500 bénévoles pour poursuivre son but : être au plus près des personnes aveugles ou malvoyantes afin de les aider à sortir de leur isolement et à mener une vie active et autonome.